

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

BUDGET PRINCIPAL

Le budget 2019 se présente dans un contexte de stabilisation des dépenses et de sécurisation des recettes. Cela parce que les choix faits à l'occasion du renouvellement du marché d'exploitation de l'UVE se sont avérés être les bons.

- Le Marché lui-même, recentré sur la seule exploitation de l'UVE est formalisé en partie autour des dépenses selon des prix unitaires. Le Smédar règlera ce qu'il doit en matière de consommables et les travaux à venir ou intervenus, comme le passage au traitement sec des fumées, vont réduire ces consommations, améliorant encore la qualité de nos émissions polluantes.
- Le choix de reprendre la main sur la commercialisation de la production électrique laisse entrevoir un gain annuel de 1M€. Rappelons toutefois que l'agrégateur est engagé sur un contrat d'une année mais que les perspectives pour 2019-2020 semblent bonnes.
- Le choix de commercialiser également directement les cendres et REFIOM va permettre, sur un marché de 6,5 ans, une économie de 1M€ par an.
- Parallèlement, l'accord intervenu avec la MRN sur le transfert du réseau de chaleur et les conditions commerciales de production et de vente de la chaleur, permettent une visibilité pluriannuelle de nos recettes.
- Cette visibilité à 3 ans va nous aider à passer le cap des dernières années difficiles du remboursement de la dette. Je vous rappelle que si notre endettement se réduit chaque année grâce à notre politique d'autofinancement des investissements, la charge annuelle du remboursement s'accroît quant à elle de 400.000 euros.... La situation du Smédar s'améliorera nettement en 2022 et de manière encore plus franche en 2024. Nous pourrions dès lors envisager d'étudier les choix stratégiques qui se présenteront à nous en fonction de cette nouvelle donne.
- Ce sera l'heure de choix importants en effet, que nous devons dessiner dès maintenant et collectivement pour faire face à nos responsabilités d'acteur engagé de l'environnement et donc à l'évolution possible de nos méthodes de traitement des déchets, comme nous y invitent la Loi TECV mais aussi et tout simplement la constatation que chacun peut faire de l'impact du changement climatique sur l'environnement du fait de l'activité humaine.

Ce contexte étant rappelé, je souhaite vous présenter les enjeux pour l'année à venir :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il va s'agir essentiellement pour nous de définir une politique de modération tarifaire sur 3 années, rendue possible par les éléments rappelés à l'instant. L'enjeu est à la fois de donner à chaque adhérent une visibilité non négligeable sur sa politique fiscale, d'améliorer notre compétitivité, de pérenniser notre activité, de poursuivre ainsi notre mission de service public auprès des habitants de notre périmètre et d'adapter nos outils de production au regard des grands enjeux environnementaux. Le Bureau de novembre et le Comité de décembre auront donc à se prononcer sur ce point qui engage le Smédar bien au-delà d'une simple problématique tarifaire.

Pour le reste, il apparaît que le barème F ne sera pas très favorable à l'évolution de nos soutiens versés par CITEO. Les recettes attendues sur certains produits se présentent par ailleurs de manière irrégulière : nous attendons une hausse sur le prix de la tonne de papier mais celui du carton devrait continuer à être faible. Nous pourrions même rencontrer des problèmes de filière.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Elles sont envisagées sous la forme d'une stabilité. Cela pour les raisons évoquées concernant le nouveau marché d'exploitation. Mais aussi parce que les efforts des services en matière de dépenses seront poursuivis. La masse salariale pour sa part devrait évoluer modérément.

Sur le plan managérial, plusieurs projets sont en cours et seront prolongés en 2019. Je veux citer notamment le design de service à Cléon, les mesures prises en matière d'absentéisme qui produisent un effet sensible sur la maladie ordinaire et le programme « culture de la sécurité » qui ambitionne de faire de chaque agent un acteur conscient de la sécurité sur tous les sites du Smédar. Notons à ce titre que les accidents du travail sont en régression depuis 3 ans.

INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement sont, pour les plus importantes, déjà connues et préfinancées : le quai de Dieppe, l'achat des terrains des Eco-Pôles Nord et Sud, la modernisation de la ligne de mâchefers, le repositionnement de l'UTE.

Pour ce qui est du renouvellement régulier de notre flotte de véhicules et engins. Outre l'effort conséquent de réduction réalisé cette année en ce qui concerne les véhicules légers, il nous apparaît que dans un souci d'implication environnementale, nous pourrions prolonger la durée de vie de la plupart des engins et poids-lourds. Cette démarche est en cours de validation et sera sans doute concrétisée dans le projet de budget qui vous sera présenté en décembre.

Au-delà, le Smédar travaille aux côtés de la MRN et avec l'appui technique de son exploitant, sur les conditions de l'extension du réseau de chaleur urbain. Des perspectives de création d'un réseau industriel sont également à l'étude. Nous engageons parallèlement une étude de faisabilité relative à la récupération de chaleur fatale sur les chaudières et les cheminées. Il en va de même de la consommation électrique du centre de tri qui pourrait s'appuyer sur la production de l'UVE. Ces projets présenteraient l'avantage de réduire encore notre impact environnemental et de réaliser des économies ou de produire des recettes supplémentaires.

Voilà mes chers collègues, les perspectives qu'il vous est proposé de tracer à court et moyen terme.

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10 et L2312-1,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 26 Septembre 2018,

Ayant entendu l'exposé du Président, Monsieur Patrice DUPRAY,

Après en avoir délibéré,

- Prend acte des orientations budgétaires du budget principal du SMEDAR pour l'année 2019.

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20181015-01151018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2018